

Belle famille de soldat Labatut

Dans les archives départementales numérisées de Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Labatut Blaise Jean Dominique** donne les informations suivantes :

Il est né le 2 avril 1886 à Villeneuve de rivièrè (Haute-Garonne), fils de Jean Marie Labatut et de Villeneuve Marie domiciliés à Cazères (Haute-Garonne).

Lors du conseil de révision de la classe 1906, il a déclaré résider à Cazères et être plâtrier.

Il avait les cheveux et les yeux bruns, le front moyen, le nez moyen et le visage ovale.

Il mesurait 1.67 m. et avait un degré d'instruction de 2.

Pour son service militaire, il a tout d'abord été ajourné pour faiblesse, puis exempté en 1908 pour défaut de poids.

Engagé volontaire pour la durée de la guerre au titre de la Légion étrangère le 1^{er} octobre 1914, arrivé au corps du 2^e régiment de légion étrangère et soldat de 2^e classe le 1^{er} octobre 1914.

Passé au 83^e régiment d'artillerie lourde le 28 septembre 1915

Réformé temporaire (1^{ère} catégorie) par la commission de réforme de la Seine dans sa séance du 16 mai 1916, pour sclérose des sommets des poumons avec emphysème.



Classé service auxiliaire par la commission de réforme de la Seine du 23 mars 1917.

Incorporé à la 20^e section de secrétaires d'état-major et de recrutement, à compter du 28.05.1917. N'a pas rejoint.

Détaché à la maison Bataille, 31 rue du buisson Saint-Louis à Paris X^e à compter du

Réformé temporairement n° 2 par la 1^{ère} commission de réforme de la Seine du 1^{er} octobre 1917 pour mal de Pott.

Réformé temporairement n° 2 renouvelé par la 1^{ère} commission de réforme de la Seine du 13 septembre 1918 pour mal de Pott.

Réformé temporairement n° 2 renouvelé, à présenter devant une commission de réforme n° 1, décision de la 1^{ère} commission de réforme de la Seine du 5 septembre 1919 pour mal de Pott, sclérose des sommets des poumons, invoque l'origine militaire.

Réformé définitivement et proposé pour pension temporaire, invalidité de 20% par la commission de réforme à la date du 18 mars 1920 pour sclérose du sommet du poumon droit, dyspnée d'efforts. Touche et crache sans bacille. Insuffisance digestive.

Par arrêté en date du 2 décembre 1921, il a été concédé une pension de 480 Francs à l'intéressé avec jouissance à compter du 16 mai 1916.

Réformé définitivement et proposé pour pension permanente 15% par décision de la 6^e commission de réforme de la Seine, du 8 janvier 1923, pour emphysème généralisé, sans bronchite avec crises d'asthme nocturnes, grosse dyspnée d'efforts, sclérose discrète des sommets des poumons, respiration très diminuée dans l'ensemble du champ pulmonaire.

Campagnes : contre l'Allemagne :

Intérieur : du 1^{er} octobre au 16 mai 1916